



Bilan sanitaire Colza 2021-22

Rédaction Jean LIEVEN le 15/12/2022

16 acteurs régionaux ont participé à l'action BSV colza en 2021-22 : AGRIAL, APPRO VERT, AXONE, CHAMBRES D'AGRICULTURE DE NORMANDIE (14, 27, 50, 61, 76), COOP DE BELLEME, COOP DE CREULLY, D2N, FREDON NORMANDIE, LEPICARD AGRICULTURE, LYCEE DU ROBILLARD, LYCEE DE CHAMBRAY, SEVEPI.

Deux agriculteurs ont également contribué au suivi.

25 BSV ont été publiés (12 à l'automne 2021, 13 au printemps 2022).

Répartition géographique des parcelles BSV

Le réseau de surveillance biologique du territoire pour la région Normandie était composé de 62 parcelles de colza suivies à l'automne et 60 suivies au printemps. 55 parcelles ont été suivies durant l'automne ET le printemps.

Au total, 67 parcelles différentes ont été enregistrées dans la base de données Vigicultures® :

- 14 dans le Calvados,
- 13 dans l'Orne,
- 2 dans la Manche,
- 23 dans l'Eure,
- 14 en Seine-Maritime.

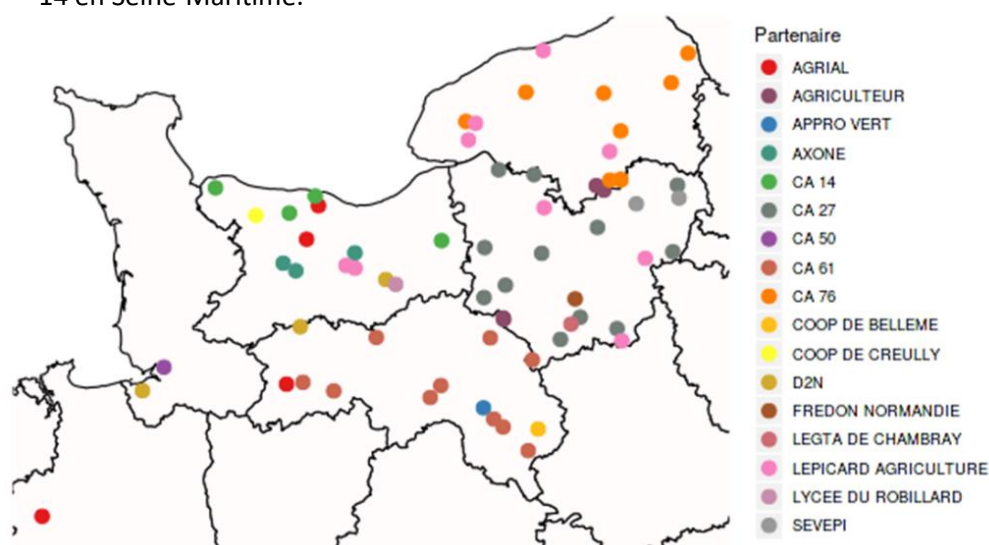


Figure 1 : Localisation des parcelles de colza suivies en 2021-22

Animateur référent

Jean LIEVEN
TERRES INOVIA
06.83.04.29.10
j.lieven@terresinovia.fr

Animateur suppléant

Jonathan BUREL
TERRES INOVIA
j.burel@terresinovia.fr

Directeur de la publication

Sébastien WINDSOR
Président de la Chambre régionale d'agriculture de Normandie

BSV consultable sur les sites de la DRAAF, des Chambres d'agriculture et des partenaires du programme

Abonnez-vous sur

www.normandie.chambres-agriculture.fr

Action du plan Ecophyto pilotée par les Ministères en charge de l'agriculture, de l'écologie, de la santé et de la recherche avec l'appui technique et financier de l'Office Français de la Biodiversité

Faits marquants de la campagne colza 2021-22

La levée a été globalement moins homogène et plus en retard par rapport à 2020 mais mieux qu'en 2019. Des levées difficiles étaient toutefois à déplorer, malgré le retour des pluies au 8-10 septembre 2021.

Formation de la rosette : les colzas ont produit 20 à 25 % de biomasse aérienne en plus que d'habitude. Les menaces altises et limaces ont remonté d'un cran en 2021. Pucerons et mouches du chou n'ont pas fait de dégât.

Hiver puis reprise de végétation : sans encombre, sans excès d'eau. Les infestations de larves d'altises étaient relativement faibles, en comparaison aux années récentes. La reprise après hiver fut précoce et les colzas étaient sains et dotés d'une biomasse en moyenne proche de 1.2 kg/m².

Montaison : les plantes fonctionnaient bien et étaient aptes à tolérer les visites d'insectes (charançons, méligèthes) qu'il convenait néanmoins de surveiller. La maîtrise était bonne avant la floraison.

Floraison : le colza a connu quelques jours de gelées puis a profité d'épisodes pluvieux au bon moment, tout en captant un rayonnement intéressant pendant près de 5-6 semaines. Les pluies ont traversé la région, avec des cumuls très inégaux selon les secteurs. Au final, le nombre de siliques et le nombre de graines étaient très bons, corrélés à de très bonnes valeurs de biomasse à la mi-floraison.

Remplissage : malgré un déficit de 20 à 25 % de cumul pluviométrique durant le remplissage (du 10 mai au 15 juin), le PMG ne semble pas avoir été sanctionné par les conditions de milieu. Le rayonnement généreux en fin de cycle a sans doute contrebalancé le manque d'eau, sur des plantes qui sont restées saines jusqu'à la fin de cycle.

Maturation puis récolte : les chaleurs de juin précipitent la maturation. Les récoltes ont débuté première semaine de juillet. Les dernières coupes en Normandie ont eu lieu fin juillet.

Au final, les moyennes départementales avoisinent les 41 à 45 q/ha, soit 20 à 25 % de plus par rapport à la moyenne quinquennale.

Synthèse du bilan sanitaire colza 2021-22

	Bio-agresseur	Note de fréquence / présence	Note de gravité des attaques	Qualification de la pression 2021-22	Par rapport à 2021
Bio-agresseurs pour lesquels il existe des seuils de risque	Petites altises	2	1	Nulle ou très faible	=
	Grosse Altise adulte	3	1	Moyenne à forte	>
	Grosse Altise larves	3	1.5	Moyenne	<
	Puceron vert	2	1	Nulle ou très faible	>
	Méligèthe	3	1	Faible à moyenne	<
	Charançon des siliques	2	0	Faible	<
	Pucerons cendrés	1	0	Nulle ou très faible	=
Bio-agresseurs pour lesquels il n'y a pas de seuils	Limaces	1	1	Faible	>
	Tenthredes de la rave	0	0	Nulle ou très faible	=
	Charançon Bourg. terminal	1	0	Nulle ou très faible	=
	Hernie des crucifères	1 hors BSV	1.5 hors BSV	Localement élevée	=
	Mouche du chou	2	1	Faible	<
	Charançon de la tige	2	1	Faible	<
	Cécidomyies des siliques	1	0	Nulle ou très faible	=
	Phoma macules	2	1	Nulle ou très faible	=
	Phoma collet	1	0	Nulle ou très faible	=
	Oïdium	0	0	Nulle ou très faible	=
	Alternaria	0	0	Nulle ou très faible	<
	Mycosphaerella	1 hors BSV	0	Faible	=
	Pseudocercospora	0	0	Nulle ou très faible	=
	Cylindrosporiose	2	1	Faible	=
Sclerotinia	1	1	Nulle ou très faible	≤	

Figure 2 : Synthèse des notes de bilan sanitaire (suivis BSV) – colza Normandie 2021-22

Note Fréquence : 0 = Absent ; 1 = rare, épars ; 2 = régulier ; 3 = généralisé ; **Note gravité** : 0 = Nulle ; 1 = faible ou sans incidence éco ; 1.5 : seules quelques parcelles avec un incidence notable (<5% des parcelles) ; 2 = assez forte à forte, avec dégâts généralement significatifs ; 3 = grave, forte incidence des dégâts.

Bilan détaillé des risques maladies

Phoma : risque nul à très faible (stable par rapport à 2020-21)

Les conditions d'août et septembre 2021 ont été théoriquement plus favorables à l'inoculum primaire (temps frais et humide). Les conditions pluvieuses de fin d'été et début d'automne ont provoqué des pics d'émissions de spores (Fig.3), simulés notamment vers le 1er puis 20 octobre. Les macules ont fait logiquement leur apparition sur feuilles durant l'automne (Fig.4)

La lutte génétique permet de limiter le risque phoma. Attention, le contournement du gène Rlm7 se poursuit. Vigilance quant au choix variétal.

La fréquence importante d'étés secs depuis 5-6 ans a limité considérablement la présence de la maladie.

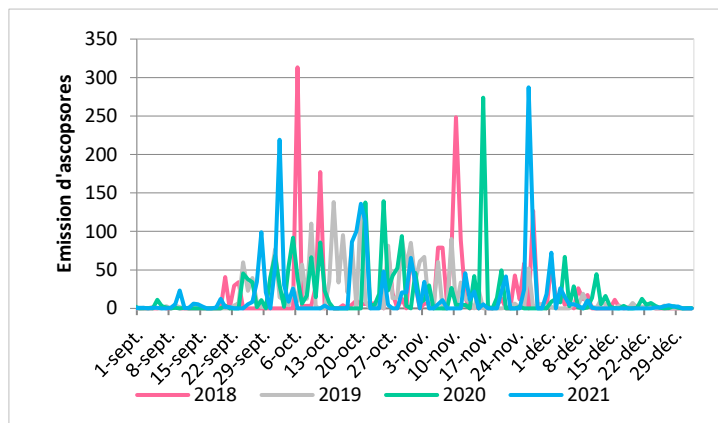


Figure 3 : Modélisation des projections d'ascospores de phoma (station d'Evreux 27)

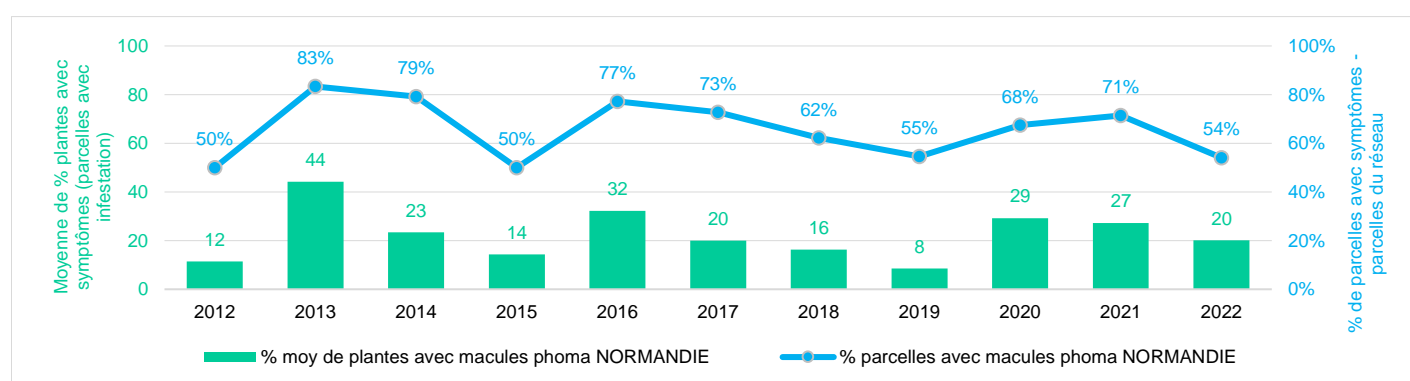


Figure 4 : Evolution de la fréquence de parcelle avec macules de phoma - BSV Normandie

Les essais de caractérisation variétale conduits en 2021-22 à Thomer-la-Sôgne (27) confirment que le phoma au collet était néanmoins bien présent dans les témoins sensibles (variétés non commercialisées, ex : FALCON).

Les variétés TPS phoma restent d'actualité pour esquiver les dégâts sur collet avant récolte. Bien qu'il passe inaperçu depuis plusieurs années (grâce aux variétés TPS et bonnes pratiques agronomiques limitant l'inoculum primaire), le phoma reste une maladie potentiellement présente dans la région.

Dans le réseau, aucun observateur n'a signalé de nécrose au collet en 2022.

	Note régionale de fréquence / présence	Note régionale de gravité des attaques	Par rapport à 2020-21
Phoma macules	2	1	=
Phoma collet	1	0	=

Note Fréquence : 0 = Absent ; 1 = rare, épars ; 2 = régulier ; 3 = généralisé à l'ensemble des parcelles **Note gravité** : 0 = Nulle ; 1 = faible ou sans incidence éco ; 1.5 : seules quelques parcelles avec un incidence notable (<5% des parcelles) ; 2 = assez forte à forte, avec dégâts généralement significatifs ; 3 = grave, forte incidence des dégâts.

Sclerotinia: risque nul a posteriori (en baisse par rapport à 2020-21)

9 parcelles ont fait l'objet de signalement (2 à 10 % de tiges avec symptômes). Nuisibilité nulle cette année.

A noter que la variété BRV 703, première variété à résistance partielle vis-à-vis du sclerotinia a été cultivée en Normandie en 2021-22 pour sa première campagne de commercialisation.

	Note régionale de fréquence / présence	Note régionale de gravité des attaques	Par rapport à 2020-21
Sclerotinia	1	1	≤

Note Fréquence : 0 = Absent ; 1 = rare, épars ; 2 = régulier ; 3 = généralisé ; **Note gravité** : 0 = Nulle ; 1 = faible ou sans incidence éco ; 1.5 : seules quelques parcelles avec un incidence notable (<5% des parcelles) ; 2 = assez forte à forte, avec dégâts généralement significatifs ; 3 = grave, forte incidence des dégâts.

Cylindrosporiose : risque moyen à ponctuellement fort (stable par rapport à 2019-20)

La cylindrosporiose est apparue de février à mars dans de nombreux secteurs normands. Les symptômes sur tiges en fin de cycle étaient courants, quoique moins intenses qu'en 2021 et 2020.

Sur 61 parcelles ayant fait l'objet d'observation de cylindrosporiose en mars 2022, 54 % des parcelles ont signalé la présence de la maladie sur feuilles (Figure 5) avec présence moyenne sur 20 % des plantes. Le sec en avril couplé aux interventions fongicides de printemps (sclerotinia) a freiné son évolution.

Cette maladie demeure la plus fréquemment observée dans la région. Des différences variétales s'expriment.

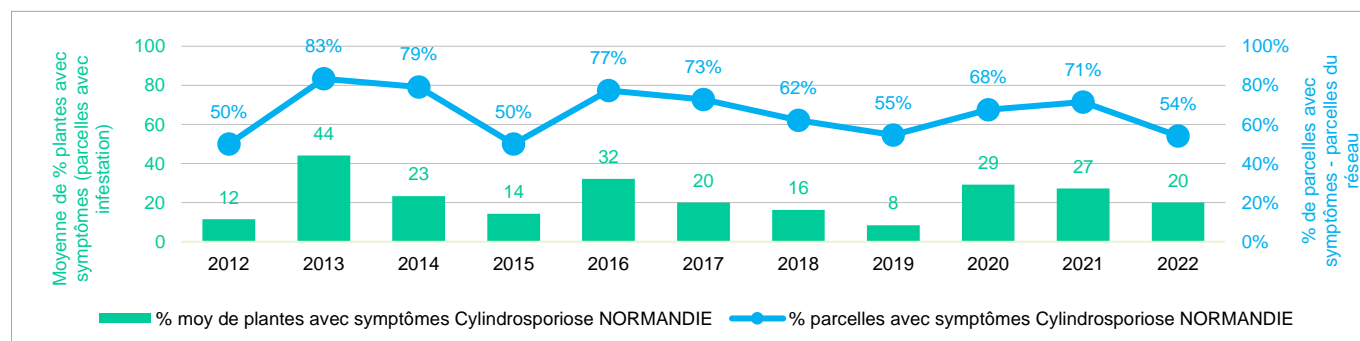


Figure 5 : Fréquence et intensité de la cylindrosporiose sur feuilles de colza – réseau BSV Normandie

La nuisibilité chiffrée à partir de 2 essais fongicides dans le sud de l'Eure était inférieure à 1 q/ha, sans être significativement différent du témoin non traité.

	Note régionale de fréquence / présence	Note régionale de gravité des attaques	Par rapport à 2020-21
Cylindrosporiose	2	1	=

Note Fréquence : 0 = Absent ; 1 = rare, épars ; 2 = régulier ; 3 = généralisé ; **Note gravité** : 0 = Nulle ; 1 = faible ou sans incidence éco ; 1.5 : seules quelques parcelles avec un incidence notable (<5% des parcelles) ; 2 = assez forte à forte, avec dégâts généralement significatifs ; 3 = grave, forte incidence des dégâts.

Maladies secondaires : risque nul a posteriori (en baisse ou stable par rapport à 2020-21)

Quelques maladies secondaires ont été signalées, le plus souvent hors réseau BSV. Il s'agit souvent d'attaques tardives avec le retour de pluies sur le début juin et les passages de grêle propice à leur expression.

	Note régionale de fréquence / présence	Note régionale de gravité des attaques	Par rapport à 2020-21
Oïdium	0	0	=
Alternaria	0	0	<
Mycosphaerella	1 hors BSV	0	=
Pseudocercospora	0	0	=

Note Fréquence : 0 = Absent ; 1 = rare, épars ; 2 = régulier ; 3 = généralisé ; **Note gravité** : 0 = Nulle ; 1 = faible ou sans incidence éco ; 1.5 : seules quelques parcelles avec un incidence notable (<5% des parcelles) ; 2 = assez forte à forte, avec dégâts généralement significatifs ; 3 = grave, forte incidence des dégâts.

Hernie des crucifères (observations hors réseau BSV)

Sous forme de foyers d'infestations, et de façon localisée, la hernie des crucifères a une fois de plus été signalée dans plusieurs situations (pays d'Ouche, pays de Caux, bocage Calvadosien), y compris dans des parcelles n'ayant pas reçu de colza depuis longtemps.

Contrairement à 2020, les conditions printanières ont permis de limiter les dégâts, même si le champignon reste une préoccupation grandissante dans la région. Dans des conditions à risque, le choix d'une variété résistante reste la voie la plus efficace pour préserver un bon niveau de production.

Le bilan est ici donné à titre d'expert, sans s'appuyer sur le réseau BSV.

	Note régionale de fréquence / présence	Note régionale de gravité des attaques	Par rapport à 2020-21
Hernie des crucifère	1	1.5	=

Note Fréquence : 0 = Absent ; 1 = rare, épars ; 2 = régulier ; 3 = généralisé ; **Note gravité** : 0 = Nulle ; 1 = faible ou sans incidence éco ; 1.5 : seules quelques parcelles avec un incidence notable (<5% des parcelles) ; 2 = assez forte à forte, avec dégâts généralement significatifs ; 3 = grave, forte incidence des dégâts.

Bilan détaillé des risques ravageurs

Limaces : risque faible à ponctuellement moyen (en hausse par rapport à 2020-21)

Les dégâts de limaces étaient faibles à moyens en 2021. Les semis les plus tardifs (Calvados notamment) ont toutefois pu être exposés en septembre / octobre.

	Note régionale de fréquence / présence	Note régionale de gravité des attaques	Par rapport à 2020-21
Hernie des crucifère	1	1	>

Note Fréquence : 0 = Absent ; 1 = rare, épars ; 2 = régulier ; 3 = généralisé ; **Note gravité :** 0 = Nulle ; 1 = faible ou sans incidence éco ; 1.5 : seules quelques parcelles avec un incidence notable (<5% des parcelles) ; 2 = assez forte à forte, avec dégâts généralement significatifs ; 3 = grave, forte incidence des dégâts.

Altises d'hiver (adultes) : risque moyen à ponctuellement fort (stable par rapport à 2020-21)

Les migrations ont débuté autour du 10-15 septembre. La phase critique pour le colza s'est déroulée du 20 au 30 septembre. D'après les suivis, le stade B4 (4 feuilles) était atteint en moyenne le 30 septembre en Normandie.

La fréquence des captures d'altises et l'intensité des dégâts de morsures sont remontées d'un cran par rapport aux 3 années précédentes (Figures 6 et 7). Le pourcentage de parcelles dépassant le seuil de risque à un stade sensible était proche de 30 % en 2021-22.

En lien avec des levées tardives et/ou poussives, c'est dans le Calvados, l'Eure et l'Orne que les parcelles affectées par les morsures étaient le plus courantes cet automne 2021. En Seine-Maritime (Pays de Bray notamment), les dégâts semblaient à l'inverse un peu moins sévères que les années passées.

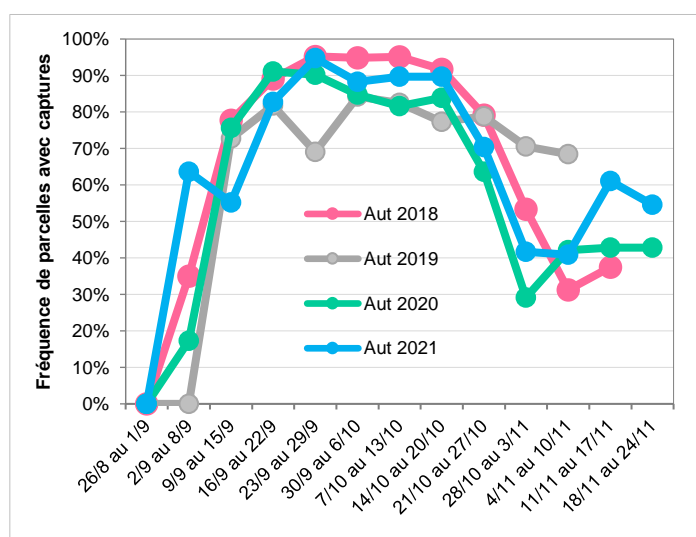


Figure 6 : Fréquence de parcelles avec captures d'altises d'hiver (adultes) dans les cuvettes jaunes

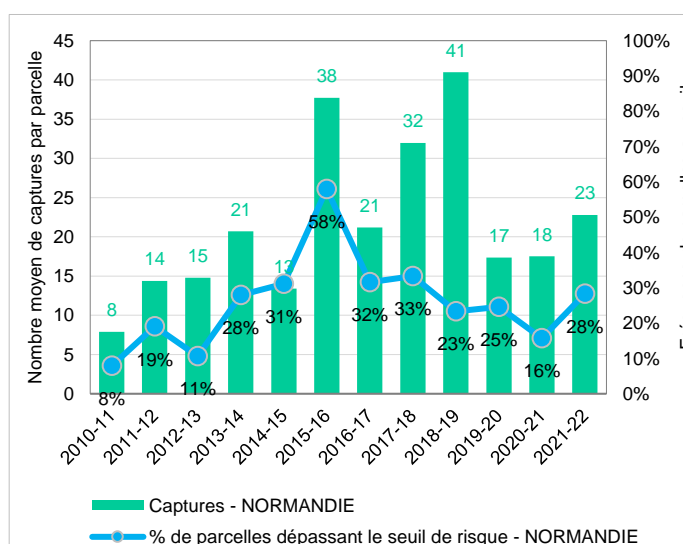


Figure 7 : Fréquence de parcelles attaquées avant B4 au-delà de 8 plantes sur 10

	Note régionale de fréquence / présence	Note régionale de gravité des attaques	Par rapport à 2020-21
Altise d'hiver adulte	3	1	>

Note Fréquence : 0 = Absent ; 1 = rare, épars ; 2 = régulier ; 3 = généralisé ; **Note gravité :** 0 = Nulle ; 1 = faible ou sans incidence éco ; 1.5 : seules quelques parcelles avec un incidence notable (<5% des parcelles) ; 2 = assez forte à forte, avec dégâts généralement significatifs ; 3 = grave, forte incidence des dégâts.

Pucerons verts : risque faible (en augmentation par rapport à 2020-21)

Les pucerons verts ont été signalés dans près d'une parcelle BSV sur deux, déjà dès la mi-septembre. A la fin septembre, la fréquence est montée jusqu'à 2/3 des parcelles en Normandie. Les niveaux de risques étaient atteints pour 26 % des parcelles (Fig. 8).

L'intensité de la présence sur plantes était loin de celle observée en 2018.

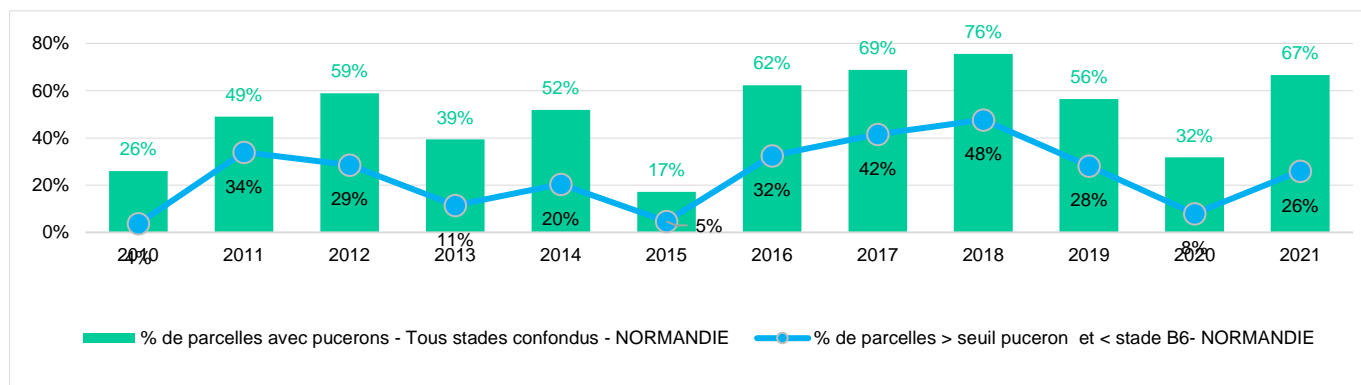


Figure 8 : Evolution de la présence des pucerons verts sur plantes

Les variétés résistantes au virus TuYV réduisent fortement le risque de dommage causé par la virose TuYV.

L'impact du TuYV a manifestement été très faible voire nul en 2022 (résultats d'analyses virulifères non disponibles au moment de la rédaction de ces lignes).

	Note régionale de fréquence / présence	Note régionale de gravité des attaques	Par rapport à 2020-21
Pucerons verts	2	1	>

Note Fréquence : 0 = Absent ; 1 = rare, épars ; 2 = régulier ; 3 = généralisé ; **Note gravité** : 0 = Nulle ; 1 = faible ou sans incidence éco ; 1.5 : seules quelques parcelles avec un incidence notable (<5% des parcelles) ; 2 = assez forte à forte, avec dégâts généralement significatifs ; 3 = grave, forte incidence des dégâts.

Charançon du bourgeon terminal : risque très faible à nul (stable par rapport à 2020-21)

Quelques captures ont été relevées fin octobre début novembre dans 2 parcelles sur une soixantaine observées. A posteriori, aucun dommage n'a été signalé dans la région.

	Note régionale de fréquence / présence	Note régionale de gravité des attaques	Par rapport à 2020-21
Charançon du bourgeon terminal	1	0	=

Note Fréquence : 0 = Absent ; 1 = rare, épars ; 2 = régulier ; 3 = généralisé ; **Note gravité** : 0 = Nulle ; 1 = faible ou sans incidence éco ; 1.5 : seules quelques parcelles avec un incidence notable (<5% des parcelles) ; 2 = assez forte à forte, avec dégâts généralement significatifs ; 3 = grave, forte incidence des dégâts.

Mouche du chou : risque moyen à ponctuellement fort (en diminution par rapport à 2020-21)

Ravageur « secondaire » du colza contre lequel il n'existe aucun moyen de lutte, la mouche du chou a été fréquemment observée dans de nombreux secteurs de Normandie depuis 3-4 ans.

En 2021-22, la pression est redescendue d'un rang (Figure 9).

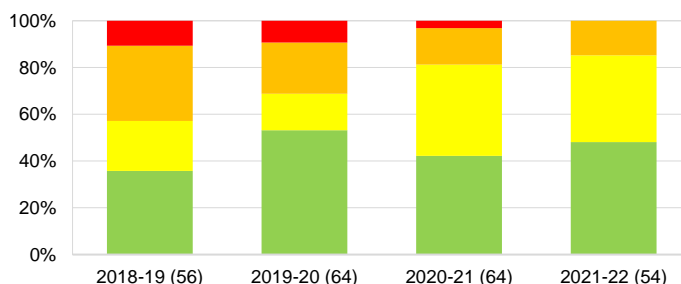


Figure 9 : Fréquence de parcelles avec présences larves / dégâts de mouche du chou (Normandie BSV)

Les chiffres entre parenthèses indiquent le nombre de parcelles diagnostiquées

	Note régionale de fréquence / présence	Note régionale de gravité des attaques	Par rapport à 2020-21
Mouche du chou	2	1	<

Note Fréquence : 0 = Absent ; 1 = rare, épars ; 2 = régulier ; 3 = généralisé ; **Note gravité** : 0 = Nulle ; 1 = faible ou sans incidence éco ; 1.5 : seules quelques parcelles avec un incidence notable (<5% des parcelles) ; 2 = assez forte à forte, avec dégâts généralement significatifs ; 3 = grave, forte incidence des dégâts.

Ce bulletin est une publication gratuite réalisée en partenariat avec :

AGRIAL, APPRO VERT, AXONE, CHAMBRES D'AGRICULTURE DE NORMANDIE, COOP DE BELLEME, COOP DE CREULLY, NORIAP, D2N, FREDON NORMANDIE, LEPICARD AGRICULTURE, LYCEE DU ROBILLARD, NATUP, SEVEPI, SOUFFLET AGRICULTURE.

Larves d'altises : risque moyen à ponctuellement élevé (en diminution par rapport à 2020-21)

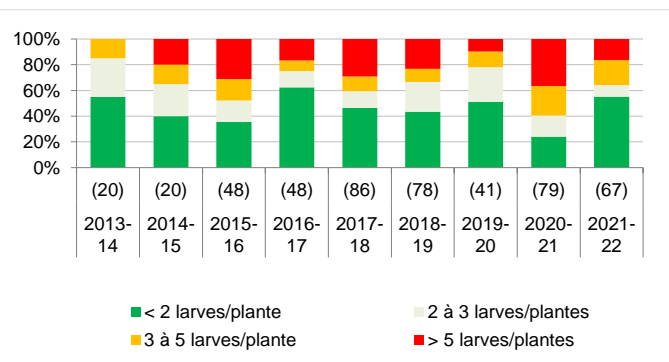
70 % des parcelles observées signalaient la présence de larves à la mi-novembre 2021 (67 % en 2020, 71 % en 2019 et 84 % en 2018).

50 % des parcelles avaient atteint le seuil de risque de 7 plantes sur 10 avec larves ou galeries (36 % en 2020, 25% en 2019 et 41 % en 2018).

En entrée hiver, le nombre moyen de larves d'altises/plante était respectivement de 2.3 en Basse-Normandie et 2.9 en Haute-Normandie. Il s'agissait de valeurs moyennes les plus basses mesurées depuis le début des relevés Berlese, à savoir la campagne 2013-14.

Durant l'hiver 2021-22, les infestations de larves d'altises ont relativement peu évolué (3.6 larves/plante en moyenne Normandie en sortie hiver). Dans le même temps, le colza a très peu perdu - voire a gagné - en biomasse foliaire, ce qui lui a permis de tolérer facilement les infestations jusqu'à 5-10 larves par plantes en sortie hiver. Les niveaux d'infestations larvaires entrée et sortie hiver étaient les plus bas observés depuis le début des problèmes altises dans la région.

Résultats de tests Berlese - Entrée hiver



Résultats de tests Berlese - Sortie hiver

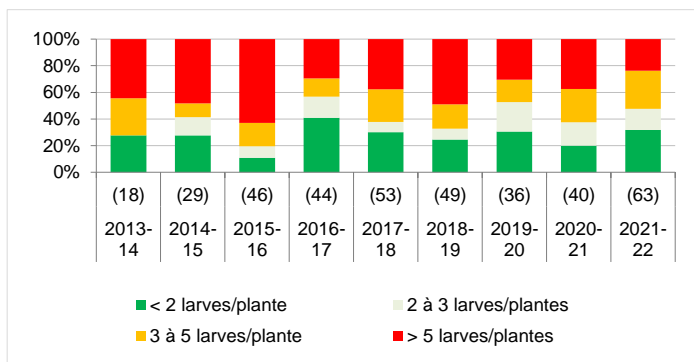


Figure 10 : Classes de niveau d'infestation de larves d'altises en entrée hiver et sortie hiver (Vigicultures® données du BSV, + parcelles suivies par Terres Inovia) Les chiffres entre parenthèses indiquent les nb de parcelles diagnostiquées.

Le colza a bénéficié de températures douces en février et mars 2022, ce qui l'a rendu apte à tolérer la présence des larves d'altises sur cette période. Contrairement à 2021 (fin d'hiver humide et gels à mi-février), l'absence d'écarts climatiques a constitué un atout supplémentaire.

Le cycle biologique des larves d'altises a par ailleurs été contrarié par des températures fraîches en octobre, novembre et janvier. Les ravageurs n'ont pas pu s'installer aussi facilement que lors des campagnes précédentes.

Durant la montaison, les dégâts de larves d'altises (port buissonnants, pieds chétifs) étaient peu marqués en 2022 (Figure 11).

Les données pluriannuelles compilées dans la région indiquent une nuisibilité moyenne des larves d'altises proche de 4.8 q/ha (correspondant à environ 13 % de perte du potentiel), dans la mesure où les seuils de 5-10 larves par plantes en sortie hiver sont dépassés. Cette année, la nuisibilité était beaucoup plus faible, probablement en-deçà de 2 q/ha.

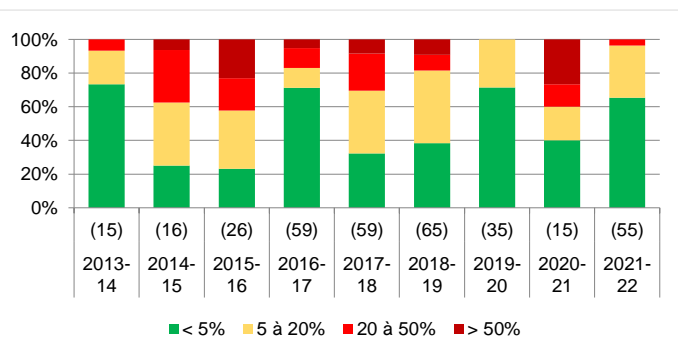


Figure 11 : Pourcentages de parcelles selon les classes de dégâts (ports buissonnants) - Normandie chiffres entre parenthèses = nombre de parcelles suivies (données du BSV + parcelles suivies par Terres Inovia)

	Note régionale de fréquence / présence	Note régionale de gravité des attaques	Par rapport à 2020-21
Larves d'altises	3	1.5	<

Note Fréquence : 0 = Absent ; 1 = rare, épars ; 2 = régulier ; 3 = généralisé ; **Note gravité** : 0 = Nulle ; 1 = faible ou sans incidence éco ; 1.5 : seules quelques parcelles avec un incidence notable (<5% des parcelles) ; 2 = assez forte à forte, avec dégâts généralement significatifs ; 3 = grave, forte incidence des dégâts.

Ce bulletin est une publication gratuite réalisée en partenariat avec :

AGRIAL, APPRO VERT, AXONE, CHAMBRES D'AGRICULTURE DE NORMANDIE, COOP DE BELLEME, COOP DE CREULLY, NORIAP, D2N, FREDON NORMANDIE, LEPICARD AGRICULTURE, LYCEE DU ROBILLARD, NATUP, SEVEPI, SOUFFLET AGRICULTURE.

Charançons de la tige : risque moyen (en baisse par rapport à 2021)

Les premières captures sont enregistrées après le redoux de fin février, dans le sud 27 et 61.

Les fréquences de piégeage étaient légèrement plus faibles qu'en 2021 (Figure 11). Pendant près de 4 semaines, jusque fin mars, les piégeages se maintiendront sans qu'il y ait véritablement un « pic » facile à cerner.

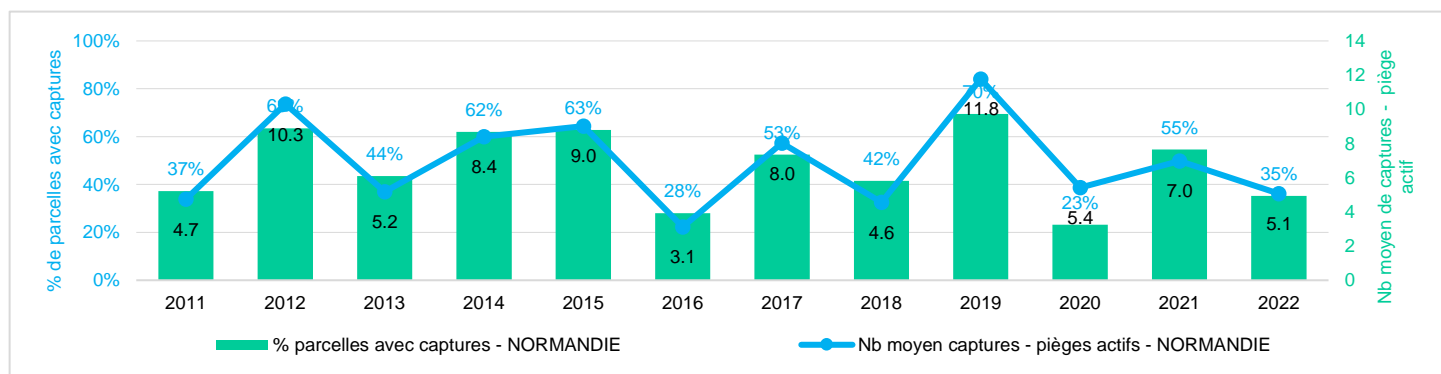


Figure 11 : Evolution du % de parcelles avec captures significatives de charançon de la tige (>= 3 individus lors d'au moins un relevé par parcelle visitée)

Au final, peu de dégâts dus aux charançons de la tige du colza sont signalés en avril, à l'exception de rares situations très localisées (nord 76).

	Note régionale de fréquence / présence	Note régionale de gravité des attaques	Par rapport à 2020-21
Charançon de la tige du colza	2	1	<

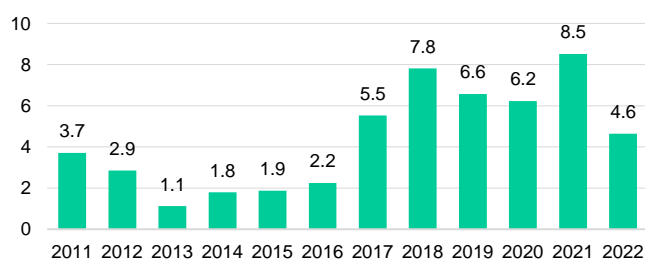
Note Fréquence : 0 = Absent ; 1 = rare, épars ; 2 = régulier ; 3 = généralisé ; **Note gravité** : 0 = Nulle ; 1 = faible ou sans incidence éco ; 1.5 : seules quelques parcelles avec un incidence notable (<5% des parcelles) ; 2 = assez forte à forte, avec dégâts généralement significatifs ; 3 = grave, forte incidence des dégâts.

Méligèthes : risque fort (en hausse par rapport à 2019-20)

Les premières arrivées significatives sont repérées vers le 14 mars. Au 25 mars (stade E-F1), la pression avait augmenté d'un échelon et la pression s'apparentait à ce que l'on observe depuis 4-5 ans (Figure 12).

Heureusement, le colza montrait une bonne dynamique de croissance et développement dans l'ensemble, sans grands facteurs limitants (à l'inverse de 2021, 2020, 2019 et 2018), ce qui l'avantageait dans le rapport de force.

Moyenne des valeurs max d'individus par plante observés en parcelle (parcelles avec présence d'insectes uniquement)



% de parcelles ayant atteint les seuils de 3 et 6 méligèthes / plante

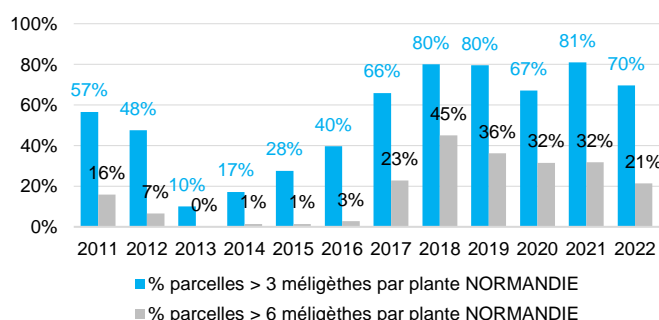


Figure 12 : Graphes illustrant l'évolution de la pression méligèthes sur plantes

Malgré les infestations, et grâce à un contexte poussant et favorable au colza, les dégâts provoqués par les méligèthes seront négligeables en 2022.

	Note régionale de fréquence / présence	Note régionale de gravité des attaques	Par rapport à 2020-21
Méligèthes	3	1	<

Note Fréquence : 0 = Absent ; 1 = rare, épars ; 2 = régulier ; 3 = généralisé ; **Note gravité** : 0 = Nulle ; 1 = faible ou sans incidence éco ; 1.5 : seules quelques parcelles avec un incidence notable (<5% des parcelles) ; 2 = assez forte à forte, avec dégâts généralement significatifs ; 3 = grave, forte incidence des dégâts.

Ce bulletin est une publication gratuite réalisée en partenariat avec :

AGRIAL, APPRO VERT, AXONE, CHAMBRES D'AGRICULTURE DE NORMANDIE, COOP DE BELLEME, COOP DE CREULLY, NORIAP, D2N, FREDON NORMANDIE, LEPICARD AGRICULTURE, LYCEE DU ROBILLARD, NATUP, SEVEPI, SOUFFLET AGRICULTURE.

Charançons des siliques : risque faible à ponctuellement moyen (en diminution p/r à 2020-21)

Le stade de sensibilité (G2) est noté à partir du 20 avril en même temps que les premiers charançons de siliques.

En 2022, environ 30 % des parcelles - notation à l'intérieur du champ - ont dépassé le seuil de risque basé sur la présence de charançons des siliques (contre 40 % en moyenne pluriannuelle).

En bord de champ, c'est près de 40 % des situations qui ont fait l'objet de signalement du ravageur en 2022 (contre 70 % en 2021 et 76 % en 2020).

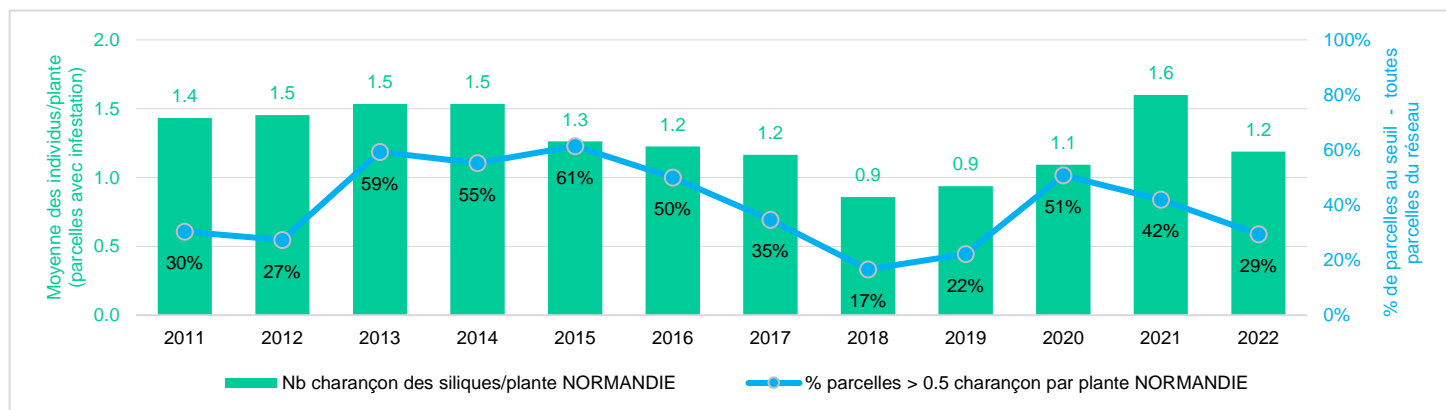


Figure 13 : Evolution de la pression charançon des siliques sur plantes – à l'intérieur des parcelles.

Les dégâts provoqués par les cécidomyies sont limités dans la région. Seules 2 parcelles ont signalé des dégâts mineurs.

	Note régionale de fréquence / présence	Note régionale de gravité des attaques	Par rapport à 2020-21
Charançon des siliques	2	0	<
Cécidomyies des siliques	1	0	=

Note Fréquence : 0 = Absent ; 1 = rare, épars ; 2 = régulier ; 3 = généralisé ; **Note gravité** : 0 = Nulle ; 1 = faible ou sans incidence éco ; 1.5 : seules quelques parcelles avec un incidence notable (<5% des parcelles) ; 2 = assez forte à forte, avec dégâts généralement significatifs ; 3 = grave, forte incidence des dégâts.

Pucerons cendrés : risque nul à très faible (stable par rapport à 2020-21)

Seules 2 parcelles ont fait l'objet de signalement de pucerons cendrés en 2022. Pression très faible, une des plus faible depuis 2010. Dégâts insignifiants cette année.

	Note régionale de fréquence / présence	Note régionale de gravité des attaques	Par rapport à 2020-21
Pucerons cendrés	1	0	=

Note Fréquence : 0 = Absent ; 1 = rare, épars ; 2 = régulier ; 3 = généralisé ; **Note gravité** : 0 = Nulle ; 1 = faible ou sans incidence éco ; 1.5 : seules quelques parcelles avec un incidence notable (<5% des parcelles) ; 2 = assez forte à forte, avec dégâts généralement significatifs ; 3 = grave, forte incidence des dégâts.

Ce bulletin est une publication gratuite réalisée en partenariat avec :

AGRIAL, APPRO VERT, AXONE, CHAMBRES D'AGRICULTURE DE NORMANDIE, COOP DE BELLEME, COOP DE CREULLY, NORIAP, D2N, FREDON NORMANDIE, LEPICARD AGRICULTURE, LYCEE DU ROBILLARD, NATUP, SEVEPI, SOUFFLET AGRICULTURE.